

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
9 mars 2017**

Présidence : Mme Carole Schelker

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de sa commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide:

- Article premier : d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réorganisation et de mise à niveau de la gestion informatique communale et de ses infrastructures tel que décrit dans le préavis n° 585/16.
- Article 2 : d'accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 150'000.- ; le compte no 9194.01 est ouvert au bilan à cet effet
- Article 3 : de financer ce montant pas la trésorerie courante
- Article 4 : d'amortir cet investissement par le compte n° 190.331 sur une durée de 5 ans ; la première fois au budget 2018

Ainsi délibéré en séance du 9 mars 2017.

La Présidente :



Carole Schelker



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich